

COMITÉ DE PILOTAGE PAEDC

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT



OBJECTIFS

Assurer le suivi et la mise en œuvre des actions du PAEDC en associant activement les élus, les agents communaux et les représentants des différentes instances citoyennes.

Proposer et mettre en œuvre des actions visant à **réduire les émissions de GES** en fonction des moyens mis à disposition et dans le respect du cadre communal.

Contribuer à la recherche de solutions et émettre des propositions dans le **respect de l'intérêt général** et dans une logique de **co-construction**



ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU COPI

Participer aux réunions et événements du COPI (au minimum 2 réunions annuelles et au maximum une réunion tous les 2 mois) pour la durée du mandat (2 ans).

Adopter une **attitude positive et constructives**

Proposer et mettre en œuvre des actions visant à réduire les émissions de GES.

Soutenir et collaborer à la mise en œuvre des actions du PAEDC en fonction des moyens.

Accepter que les **images prises** en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune à des fins de rapportage, articles ou communication institutionnelle.

Prévenir 2 mois à l'avance en cas de désengagement (prendre contact avec un suppléant).

Être présent.e lors des réunions organisées et, en cas d'empêchement, prévenir de son absence

Respecter que tout travail du COPI est une **propriété de la Commune**.

ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE



Étudier la faisabilité des propositions et argumenter les décisions dans le respect du cadre communal.

Travailler en collaboration avec le COPI et mettre en avant les actions réalisées.

Mettre à disposition **les ressources, les moyens logistiques et humains** pour les actions sélectionnées.

Partager annuellement les **contributions** et réalisation du COPI lors du **Collège et/ou Conseil communal**

LE COORDINATEUR POLLEC S'ENGAGE :



Fournir l'ordre du jour une semaine à l'avance.

Synthétiser de manière objective les contributions dans des **comptes rendus**.

Soutenir de manière **logistique, méthodologique et administrative** la mise en œuvre des actions du PAEDC.

Animer le **processus participatif** en favorisant l'écoute et le dialogue.

Être le **relai** entre l'administration et le COPI (présenter les capacités des différents services communaux).

A RESPECTER PAR ET POUR CHACUN.E



Parler en **"je"**.

Respecter le **cadre** de la réunion et le temps de **parole** de chacun.e.

Respecter la **confidentialité** des situations exposées en grand groupe ou en sous-groupe.

Bienveillance pour soi, pour l'autre et pour le groupe.

Agir dans le **sens de la collectivité** et dans l'**intérêt général** de la Commune et de ses habitant.e.s.

Chacun.e est en **responsabilité** de ce qu'il.elle souhaite partager, faire, ne pas faire, de ce qui lui arrive et de faire des demandes, de **poser des questions, d'objecter**.

SIGNATURES :



ÉCAUSSINNES POLLEC
CITÉ DE L'AMOUR



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie
EUROPE